

Nice, le 12 août 2020

Objet : comportement inapproprié de M. Ziablitsev Sergei

## ATTESTATION

Je soussigné Christophe GONTARD, directeur territorial de l'Office français de l'immigration et de l'intégration à Nice, atteste que le comportement de M. Ziablitsev Sergei lors de ses rencontres avec les autorités administratives est inapproprié :

- Auteur de violences verbales à l'accueil de la préfecture et de l'OFII nécessitant l'intervention des services de sécurité à plusieurs reprises ;
- Exigences de filmer l'audience, et nécessité pour le président du tribunal administratif de suspendre la séance et de sortir l'intéressé de la salle à l'aide de plusieurs membres du tribunal à l'occasion de l'audience du contentieux OFII / M. Ziablitsev Sergei ;
- Refuse d'admettre l'interprète assermentée devant le tribunal administratif mise à sa disposition au motif qu'elle déforme ses propos lors des traductions. L'intéressé préfère utiliser son équipement numérique lui permettant d'être en simultané en lien direct avec son propre interprète et un conseil juridique russe qu'il consulte en temps réel ;
- Filme systématiquement, sans autorisation de l'institution ou des personnes en présence, tous ses rendez-vous ou visites dans les administrations ;



Le directeur territorial  
Christophe GONTARD

*me d'ent*

Pour le Directeur général et par délégation  
Le Directeur territorial de Nice  
**Christophe GONTARD**